

N° Référence:



Place Vic.Abens
Boite Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél. : +352/83 48 21-1
Fax : +352/83 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



Demande de réservation d'un emplacement parking pour les besoins privés

Données du demandeur:

Société(personne morale): _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

C.P.: _____ Localité: _____

Adresse mail: _____ Tel/GSM: _____

Par la présente, je sollicite demander l'autorisation d'occuper des places de stationnement pour les. Besoins privés :

à l'endroit suivant: _____

Nombres d'emplacements à réserver: _____

Date de la réservation: _____

Date et Signature:

N° Référence:



Place Vic.Abens
Boîte Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél. : +352/83 48 21-1
Fax : +352/83 48 26

E-mail : secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



IMPORTANT:

Les demandes sont à introduire par e-mail à **secretariat@vianden.lu** ou par courrier à l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Vianden, Place Vic Abens, L-9401 VIANDEN.

Cette demande est à introduire au plus tard, 10 jours ouvrables avant la date de début de la réservation souhaitée !

Les parkings suivants ne peuvent pas être réservés (sauf pour travaux de construction):

Parking Vic Abens | Parking Maesgoort | Parking Neipiertchen | Parking Croix de justice | Parking Place Engelmänn

L'autorisation n'est valable qu'à réception de la somme qui vous sera envoyée par facture.

TARIFS:

Le montant du tarif est fixe 25 EUR par jour calendrier par emplacement de stationnement réservé.

Un montant forfaitaire de 50 EUR sera facturé pour la mise à disposition des panneaux d' « interdiction de stationner » sur les emplacements de stationnement réservés par le requérant.